

SCoT : VERS L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conseil de Métropole // Jeudi 19 juillet

AGENDA // Jeudi 20 septembre / 18h / C'est la date du prochain conseil de Métropole

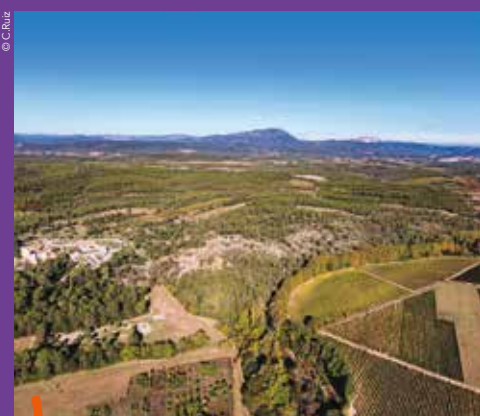


DÉCRYPTAGE PAR CHANTAL MARION,

vice-présidente déléguée à la planification urbaine (SCoT, PLUi), développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, French Tech, artisanat, adjointe au maire de Montpellier

À l'occasion de ce conseil de Métropole, les élus se sont exprimés en faveur du projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il s'agit d'un document de planification de l'aménagement et du développement durable du territoire pour les vingt années à venir. La Métropole a pris le parti de garantir les grands équilibres de son territoire selon la règle des trois tiers. C'est-à-dire conserver les deux tiers du territoire constitués par des espaces naturels et agricoles et de limiter l'urbanisation sur le tiers restant. Une réflexion menée avec

quatre grands objectifs en tête : préserver et reconquérir l'exceptionnelle richesse environnementale, se préparer aux évolutions démographiques et aux besoins qu'elles génèrent, accompagner le développement économique pour qu'il soit créateur de richesses et d'emplois et enfin, adapter le territoire aux changements climatiques en atténuant ses effets. Cette démarche de révision du SCoT, en cours depuis 2015, a fait l'objet d'une concertation pour associer, pendant toute la durée de son élaboration, les habitants, les associations locales et les autres acteurs concernés. La Métropole est même allée plus loin. Elle a intégré les préconisations du monde agricole, portées par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, afin de sanctuariser 410 ha de terres naturelles et agricoles vouées à l'urbanisation. Prochaines étapes de cette révision du SCoT : à l'automne avec une phase d'enquête publique d'un mois et, au premier trimestre 2019, pour une approbation définitive en conseil de Métropole.



Le territoire est composé de deux tiers d'espaces naturels et agricoles.



Pour en savoir plus sur la révision du projet de SCoT, rendez-vous sur montpellier3m.fr/scot

MOBILITÉS

TEYRAN RELIÉE AU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN



© C. Ruiz

La ligne 36 dessert la ligne 2 de tramway reliant Jacou à Saint Jean de Védas en traversant Montpellier.

Un contrat de partenariat a été conclu entre la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et la Métropole afin que la ligne de bus 36 de TaM, qui traversait Teyran sans s'arrêter, desserve désormais la ville à l'arrêt « Salaison ». Une décision qui permettra aux Teyrannais, grâce à cette ligne de transport à la demande, de profiter d'un accès direct vers la ligne 2 de tramway à Castelnau-le-Lez (arrêt George Pompidou), à la ligne Métronome M1 à Castries et au réseau TER au pôle d'échanges multimodal de Baillargues. La mise en place de cette nouvelle desserte est effective depuis le 3 septembre. Un nouvel exemple de coopération fructueuse avec un territoire voisin, avec lequel la Métropole a déjà conclu plusieurs partenariats notamment en matière d'eau et d'assainissement.

PATRIMOINE

MUR D'ENCEINTE DU JARDIN DES PLANTES : RÉNOVATION ACTÉE

La Métropole engage des études et des travaux pour la restauration du mur de soutènement du jardin des plantes à Montpellier. Cet ouvrage, délimitant un des joyaux patrimoniaux du territoire, est classé parmi les Monuments Historiques. Une étude réalisée en 2017 a confirmé son mauvais état. Une enveloppe de 300 000 euros est prévue par la Métropole pour la réalisation de ces études et travaux, en concertation avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et des services techniques de l'Université de Montpellier.

AGRO-ÉCOLOGIE / ALIMENTATION

DES ASSISES NATIONALES AU CORUM

Les 5 et 6 février 2019, le Corum recevra les premières assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable organisées par la Métropole, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique territoriale (CNFPT), Agropolis International et Terres en villes. Territoire de pointe en la matière, la Métropole anime une politique volontariste afin d'offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre. Ces assises nationales seront un lieu d'échanges de pratiques et de réponses aux problématiques liées à la mise en œuvre d'une politique agro-écologique.

SPORTS

NATATION ET PATINAGE POUR TOUS

Chaque année, 22 000 enfants scolarisés dans les écoles primaires de la métropole bénéficient de séances gratuites d'apprentissage à la natation et au patinage. Montpellier Méditerranée Métropole confirme son engagement pour l'année scolaire 2018-2019 avec la mise à disposition de créneaux dans 14 piscines et à la patinoire Végapolis dès le mois de septembre. Près de 100 éducateurs sportifs sont également mobilisés pour animer ces actions en partenariat avec l'Éducation nationale. Des collégiés, des lycéés et l'Université de Montpellier profitent également de créneaux réservés dans les piscines métropolitaines.



© H. Babio

Les enfants scolarisés dans la Métropole apprennent à nager dans les piscines métropolitaines.

196,2 M€

C'est le montant du budget supplémentaire venant compléter le budget primitif voté en début d'année.

Le budget total de Montpellier Méditerranée Métropole s'élève ainsi désormais à 1,2 milliard en 2018. Le budget supplémentaire, voté à l'unanimité des suffrages exprimés par les conseillers métropolitains, comprend notamment en matière d'investissement : la création d'un cimetière métropolitain, la mise à niveau du parc de véhicules du pôle territorial chargé de l'entretien de la voirie et des espaces publics, la rénovation du centre technique métropolitain pour le pôle territorial de la Plaine ouest ou encore l'aménagement de l'avenue de Nîmes à Saint-Brès.

155 000 €

C'est le montant de l'aide accordée par la Métropole au projet de la commune de Saint-Drézéry

pour équiper d'un réseau d'eau potable le village de Tifelsine, situé dans le massif de l'anti Atlas au Maroc. Il s'agit aussi de fournir un appui dans la gestion de l'eau et la réalisation de formations à l'usage de l'eau auprès de la population. Grâce à ces opérations de coopération décentralisée, onze projets ont ainsi déjà vu le jour grâce à la participation de la Métropole, entre 2016 et 2017.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr